

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en

fonction :

.....23.....

Conseillers

présents :

.....20.....

+ 3 procurations de vote

Séance ordinaire du 5 décembre 2023

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 20 : Octroi de subvention – Inondations dans le Pas-de-Calais

La Protection Civile du Pas-de-Calais avec le soutien de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité du Pas-de-Calais (AMF 62) lance une opération de solidarité pour venir en aide aux sinistrés des inondations du Pas-de-Calais. Celle-ci repose sur la création d'un réseau d'entraide entre bénévoles et sinistrés ainsi que sur le lancement d'un appel aux dons financiers auprès des particuliers, entreprises et collectivités.

Mme le Maire propose au conseil municipal de soutenir les sinistrés des inondations du Pas-de-Calais en versant une subvention de 2 000 € à l'Association de la Protection Civile du Pas-de-Calais.

Vu l'avis favorable des commissions réunies le 28 novembre 2023.

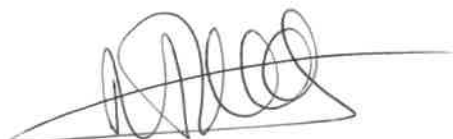
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 2 000 € à l'Association de la Protection Civile du Pas-de-Calais (Fondation Hopale, rue du Docteur Calot – 62600 BERCK-SUR-MER) pour le soutien des sinistrés des inondations du Pas-de-Calais,

La dépense sera imputée à l'article 657382 « Subvention – organismes publics divers ».

ADOpte A L'UNANIMITE
1 ABSTENTION (Didier BOLLENBACH)

Pour extrait certifié conforme
Lampertheim, le 5 décembre 2023



Le secrétaire
Nathalie TROG



Le Maire
Murielle FABRE